

# CRH & CO

Le magazine de la Coordination-CRH



## Les séjours scolaires en CRH

Les séjours  
pédagogiques en  
péril à cause de la  
gratuité scolaire

Interview d'une  
détachée pédagogique  
et d'une directrice  
d'école sur les plafonds

Focus sur le  
point de  
vue des  
familles

# NOTRE FORMATION

## GESTION DE L'ASBL

Étape par étape **Pour les jeunes**

### VOUS INTÉRESSE ?



**Contactez nous !**  
coordination@coordination-crh.be

## Edito

Nouvelle année, nouvelle version du magazine de la Coordination-CRH avec un sujet qui agite le secteur de la jeunesse en ce moment, la gratuité scolaire. Ce décret bouscule le futur de nos centres. Dans ce climat de changement, le magazine de la Coordo évolue également.

La gratuité scolaire est une avancée sociale à saluer. « L'accès à l'enseignement est gratuit jusqu'à la fin de l'obligation scolaire » est inscrit dans la Constitution dès 1988. Cependant, l'enseignement n'est pas totalement gratuit dans les faits.

Le gouvernement veut donc s'aligner à la Constitution en rendant l'école gratuite de manière effective. Cette aspiration est louable tant que cela ne nuit pas à la qualité pédagogique de l'enseignement. Dans certains cas, la gratuité scolaire, envers et contre tout, sans réflexion sur le long terme, pourrait avoir des effets indésirables sur l'apprentissage et l'épanouissement personnel des élèves.

Le sujet de la gratuité scolaire et son impact sur nos membres, vu sa complexité, méritait amplement une revue qui s'y consacrait entièrement.

Bonne lecture !

• Edito.....	3
• Dossier : Les séjours pédagogiques en péril à cause de la gratuité scolaire.....	4
• Que se passe-t-il chez nos membres lors des séjours ?.....	8
• Interview croisée.....	12
• Focus sur le point de vue des familles.....	14

Revue trimestrielle de la Coordination de Centres de Rencontres et d'Hébergement ASBL  
Avenue de Ripont 38 | 1330 Rixensart · 02 354 26 24  
*Le CRH&co magazine* est une revue périodique abordant divers thématiques susceptibles d'intéresser nos membres. Elle permet également de transmettre des informations d'actualité et de valoriser les actions de nos centres membres.  
Rédactrice en chef : Louise Verbeeren  
Rédacteur.rices : Ana Etxaburu, Bénédicte Wilhelmi  
Graphisme & photos : Photos des membres de la Coordination-CRH durant les séjours  
Imprimerie : db Group - imprimé sur du papier recyclé ([db-group.be/](http://db-group.be/))  
Éditeur responsable : Tanguy Vandeplas  
Grâce au soutien de la Fédération Wallonie - Bruxelles, de la Wallonie, du Forem et du Comité Général du Tourisme

# Dossier : Les séjours pédagogiques en péril à cause de la gratuité scolaire

**La mise en place de plafonds pour l'organisation de séjours scolaires préoccupe les professionnels du secteur. Ils s'inquiètent que les enfants ne puissent plus avoir accès à un réel dépaysement primordial dans leur développement. Les plafonds sont déjà d'application en maternelle, en primaire la décision n'a pas encore été prise.**

Afin de mettre en place la gratuité scolaire de manière effective, un plafond a été instauré pour les voyages scolaires des maternelles. Cette année, les plafonds devaient être actifs les deux premières années du primaire mais il n'y a pas encore d'accord sur ceux-ci.

C'est le 14 mars 2019 que le Décret sur la gratuité scolaire voit le jour, il fait suite au Pacte d'excellence. Dans la théorie, l'école est gratuite mais dans les faits, il reste des coûts qui sont supportés par les parents. Par exemple, le matériel scolaire, les entrées à la piscine, les voyages scolaires sont des frais qui incombent encore aux parents. Pour limiter ces frais et dans un objectif de se rapprocher de la gratuité scolaire de fait, le gouvernement a décidé de mettre des mesures en place. En effet, depuis 2020 en maternelle, le matériel scolaire est fourni par l'école. Depuis la rentrée 2023, c'est le cas également pour les premières et les deuxièmes primaires. L'objectif à terme est que tous les élèves de tous les niveaux ne doivent plus apporter leur propre matériel scolaire.

Une autre décision a été prise, la mise en place de plafonds, c'est-à-dire des montants maximums, qui peuvent être demandés aux

parents pour l'organisation de séjours scolaires. Ces montants s'élèvent à 109,38 euros pour l'ensemble des séjours d'un élève durant son cursus de maternelle. Comme pour le matériel scolaire, la mise en place de ces plafonds se réalise par niveau. Cette année, à la rentrée, les plafonds pour les séjours durant la première et la deuxième primaire devaient être connus et appliqués, mais il n'y a pas encore eu d'accord sur ces montants.

Fin 2022, 18 organisations (associations de parents, syndicats d'enseignants, acteurs de la lutte contre la pauvreté, etc.) demandaient au Gouvernement de fixer les plafonds à 350 euros pour les six années de primaire et à 550 euros pour celles du secondaire.

## Un impact déjà ressenti dans les centres

Malgré la mise place des plafonds seulement au niveau maternel, sur le terrain, les professionnels du secteur des séjours remarquent déjà une diminution des réservations des groupes scolaires et de la durée de leurs séjours. Ils s'inquiètent que les enfants ne puissent plus avoir accès à un réel dépaysement primordial dans leur développement individuel et collectif.

Les travailleurs du secteur rapportent également que les écoles, même pour le niveau primaire, n'osent pas réserver par peur de fauter. Les écoles ont une vision très floue au niveau des plafonds qu'ils ont à respecter pour l'organisation de ces séjours.

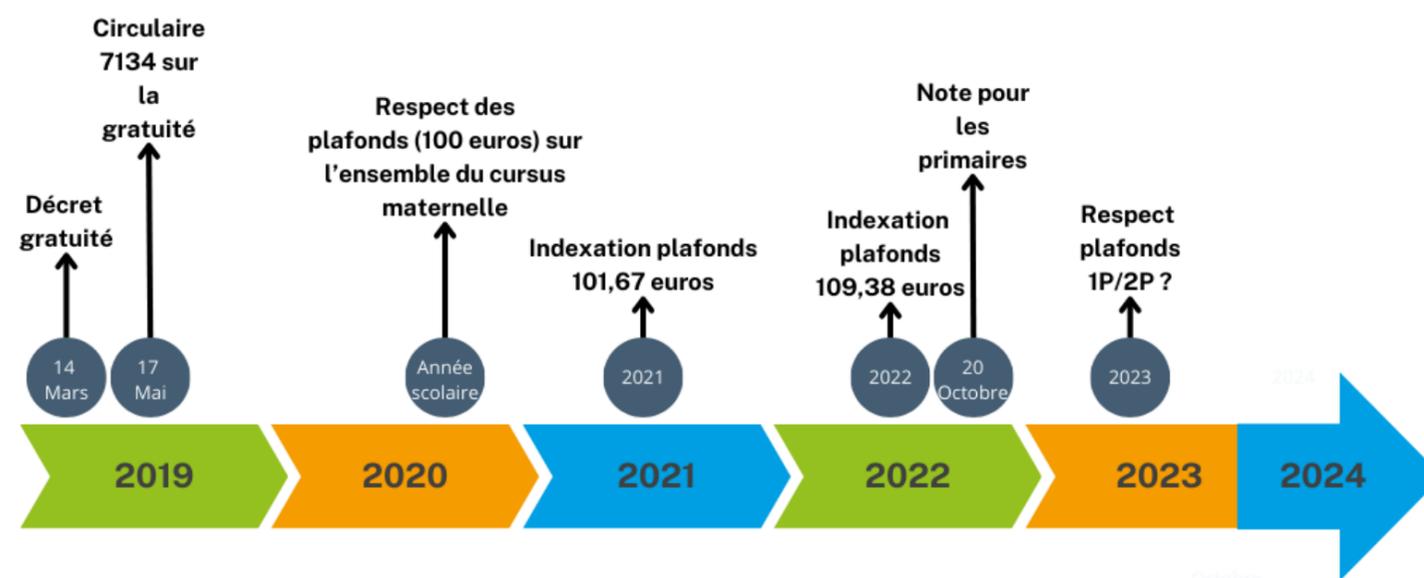
De plus, les montants définis pour les séjours englobent le trajet et le lieu d'accueil. Le trajet prend une part importante du budget ce qui ne laisse pas beaucoup de marge pour les lieux de séjours. Cela entraîne une diminution du temps sur place et un dé-

payement très partiel des enfants. Lors de séjours plus courts, les centres et les animateur-ices n'ont pas le temps de développer un vrai projet pédagogique et une plus-value intéressante qu'ils apportent habituellement.

## Les revendications

Le principe de gratuité scolaire inscrit dans le Pacte d'excellence a donc un réel impact sur la possibilité des enfants de partir en classes vertes. Une décision non concertée sur les plafonds pour les séjours scolaires compro-

## Le parcours de la gratuité scolaire



Le décret gratuité apparaît en mars 2019 suivi d'une circulaire en mai. Les plafonds ont été mis en place en maternelle à partir de 2020 pour la première maternelle jusqu'à 2022 pour la troisième maternelle. Avec les différentes indexations, le plafond s'élève actuellement à 109,38 euros. Le respect et la mise en place des plafonds en primaire devait être effective à la rentrée 2023 mais le montant du plafond pour ce niveau n'a pas encore été décidé.

met par conséquent le principe d'équité et d'accessibilité pour tous, affectant ainsi le bien-être des enfants.

En effet, ces plafonds, déjà appliqués en maternelle, n'ont pas été déterminés en concertation avec tous les membres du secteur qui organisent ces séjours. Mis à part les centres Adeps et les centres de dépaysement et de plein air de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le secteur n'a pas pu participer à la discussion, malgré les appels réguliers de celui-ci.

Comme acteurs incontournables du secteur, les Centres de Rencontres et d'Hébergement (CRH) jouent un rôle crucial dans l'éducation et le développement des enfants. Ils offrent des séjours pédagogiques enrichissants, favorisant la découverte du patrimoine culturel, social et naturel, tout en promouvant la citoyenneté active, critique et solidaire. Ces centres sont des lieux de vie collective où les enfants développent des compétences sociales et de communication, complétant

ainsi leur éducation scolaire.

La Coordination-CRH, fédération des CRH, a toujours montré sa volonté de travailler conjointement sur le sujet avec le gouvernement.

Dans ce contexte, une rencontre avec la ministre de l'Éducation, Madame Désir et la fédération a eu lieu le lundi 27 novembre dernier. Cette rencontre visait à mettre en place une méthodologie concertée pour fixer les plafonds, les montants payés par les familles. La Coordination-CRH insiste sur l'importance d'une décision prise en collaboration avec les opérateurs de terrain, plutôt que de manière unilatérale par les instances politiques. La Fédération insiste également sur le fait que la cumulation des années afin d'utiliser la totalité du plafond pour organiser le voyage au ski en sixième primaire à l'étranger ne serait pas bénéfique. En effet, dans cette configuration, les enfants n'auraient pas l'occasion de partir

les autres années et de se dépayser tout au long de leur développement.

### Rencontre avec le Cabinet Désir

Lors de cette rencontre avec les conseillers du Cabinet Désir, ils expliquent reconnaître la plus-value pour les enfants qu'apportent les séjours dans les centres de la Coordination-CRH. La Ministre, elle-même, soutient l'organisation des séjours dans ces centres et remarque leur intérêt pédagogique.

Un point a été rappelé lors de cette rencontre par la fédération ; l'impossibilité de répondre au plafond fixé en maternelle. Le montant de 109,38 € pour tout le cycle n'est pas compatible avec les tarifs pratiqués dans les centres. Les conséquences sont une diminution des réservations et une diminution de la durée des séjours des écoles dans les centres.

Le choix n'a pas encore été fait concernant le plafond en primaire, la Ministre aimerait que ce soit d'application pour la rentrée 2024. La Coordination-CRH travaille donc selon les tarifs pratiqués sur le terrain et avec l'ensemble des fédérations en concertation avec le cabinet.

### Une concertation globale

Les écoles elles-mêmes ne sont pas très informées sur les plafonds envisagés. Il est donc très difficile pour les professeur.es et directeur.rices d'école de prévoir un voyage sans craindre d'être pris en défaut. Une concertation entre les écoles, les centres de séjours et les associations de parents pourrait être une piste de solution pour garantir le bien-être et le dépaysement nécessaires à ceux pour qui c'est la seule occasion de s'ouvrir à d'autres univers. La décision politique qui va être prise doit prendre en compte les différents acteurs engagés dans ce changement, les centres de séjour, les écoles, les parents mais surtout les enfants et leur bien-être.



# Que se passe-t-il chez nos membres lors des séjours ?

**La Coordination-CRH fédère 16 centres proposant des séjours pédagogiques dès la maternelle jusqu'à la secondaire. Nous avons voulu savoir quelles sont les clés de la réussite de ces séjours, comment sont-ils organisés et surtout, quels sont les bénéfices pour le public. Pour cela, nous avons rencontré plusieurs membres des équipes pédagogiques qui nous font part de leur vécu.**

La réussite d'un séjour passe principalement par la communication. Toutes les personnes consultées sont unanimes quant à l'importance d'une bonne préparation. En effet, les séjours font partie du projet pédagogique des écoles et par conséquent, la communication entre les centres et les établissements scolaires est cruciale. Les séjours peuvent ainsi être adaptés ou construits en totalité selon les demandes et besoins des groupes.

« Cette organisation demande une réflexion particulière mais également une collaboration étroite entre les professeur-es et le centre afin de répondre au mieux à leur demande. Une rencontre peut être organisée

avec les professeur-es afin de faire une visite des lieux et de préparer le programme d'animation ensemble » souligne Stéphanie Delporte, animatrice-coordinatrice du CRH la Ferme des Castors.

Cette communication est encore plus que nécessaire quand il s'agit des classes à besoins spécifiques : « Notre équipe d'animation est attentive aux besoins spécifiques de certains élèves porteurs de handicaps ou des établissements spécifiques comme les SAS et DASPA » précise Etienne Lalot, animateur-coordonateur du CRH la Ferme Arc-en-Ciel.

Les centres communiquent ensuite toutes les informations importantes pour le déroulement du séjour : le plan des chambres, le menu, le programme d'animation, les activités à réaliser de manière autonome, etc. Ces informations sont partagées soit avec les parents soit avec les élèves en classe afin de construire ensemble leur projet.

## Des rituels qui rythment le séjour

Afin de rassurer les enfants et leur donner des repères, les journées dans nos centres sont remplies de petits rituels. L'arrivée est un moment clé du séjour. « L'installation dans les chambres est toujours un moment très excitant pour les enfants. Après une visite de zones clés, comme la salle à manger, la salle de spectacles et les espaces extérieurs les animations commencent avec le célèbre rituel d'écoute et de respiration » partage l'équipe d'animation du Domaine de Fawes. Ce moment est aussi choisi pour travailler les règles de vie qui encadreront le séjour.

Synonyme d'évaluation, la fin du séjour permet une mise en question continue des équipes comme le précise Etienne : « Les suivis des évaluations élèves-professeurs contribuent à l'amélioration des séjours pédagogiques pour que chaque élève puisse s'enrichir de connaissances en dehors du cadre scolaire habituel ».

La forme de ces évaluations diffère selon l'âge ou la taille du groupe : « En fin de séjour, un retour est demandé aux professeurs par le biais d'un document. Concernant les enfants, un retour se fait de manière orale lors du dernier rassemblement » commente Stéphanie.

## Le vivre-ensemble comme moteur

Peu importe la thématique du séjour et l'âge des participants, le dénominateur commun est le vivre-ensemble. Pour certains élèves, cette expérience sera la première de vie en collectivité loin de leurs repères quotidiens et en apprenant à respecter les autres.

La première étape pour que le vivre-ensemble se passe de manière harmonieuse est le travail sur les règles de vie comme expliqué plus haut. Ces règles sont le fil conducteur du séjour et la référence pour régler tout souci qui survient.



De plus, des activités et défis à réaliser en groupe sont prévus pour instaurer un esprit de camaraderie. « Nous favorisons également le travail en équipe et la cohésion de groupe, notamment en construisant une cabane collective dans les bois ou en préparant des recettes de plantes sauvages ensemble. » précise Caroline Doneux, animatrice au CRH Domaine de Mozet.

Le moment que les jeunes préfèrent est le temps libre qui permet d'explorer, de discuter et de se poser. « Nous accordons également de l'importance aux temps libres des élèves. Différents lieux ou activités leur permettent d'expérimenter le vivre-ensemble: salons, bédéthèque, ludothèque, jeux en bois, golf fermier, espaces extérieurs... » ajoute l'animatrice.

### La nature et l'histoire, des thématiques incontournables!

Les thématiques approfondies par nos centres sont diverses, tout comme leurs ap-



proches. Par contre certaines thématiques reviennent dans l'offre de tous les centres : la nature et l'histoire. Nos centres étant situés dans des territoires riches en matière d'environnement et de patrimoine historique, les animations sont naturellement tournées vers la connaissance et la gestion de cette richesse. « L'objectif ? Explorer la relation entre l'homme et son environnement à travers les âges et devenir des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires (CRACS) prêts à façonner un avenir meilleur. En plongeant les élèves dans la nature, nous les sensibilisons à sa préservation, renforçant leur responsabilité envers leur propre environnement » confirme Caroline.

Olivier Louis, coordinateur pédagogique du Fagotin la rejoint « Dans un monde où les enjeux environnementaux prennent de plus en plus d'importance, il est crucial d'éduquer les jeunes générations à la préservation de notre planète. Nos activités pédagogiques sont conçues pour utiliser la nature comme laboratoire vivant, le tout, afin de développer la pensée autonome, critique et complexe ».

Mais comment cela se passe concrètement? « Quel meilleur moyen de développer l'esprit critique et d'inciter les enfants à se questionner sur leur mode de vie actuel et futur qu'en s'immergeant dans celui de leurs ancêtres ?

C'est ainsi qu'un grand jeu de rôle autour de la Guerre de la vache nous permet d'aborder les inégalités sociales au Moyen Âge nous amenant à débattre des inégalités sociales actuelles » explique Caroline en ajoutant : « Dans les activités plus artistiques (Land Art, vannerie...) nous stimulons la créativité, l'observation, l'apprentissage de techniques ancestrales, tout en encourageant l'expression critique et en soulevant des questions telles que la transmission du patrimoine immatériel ».

Aller directement à la rencontre des acteurs du patrimoine local est aussi une activité qui permet au public de mieux connaître la société dans laquelle ils vivent comme l'explique Etienne : « La thématique sur la filière du bois propose la visite d'une menuiserie,

d'une scierie, d'assister à un débardage et de découvrir le métier d'agent de la DNF (Département de la Nature et des Forêts). L'enthousiasme des professionnels à communiquer leur savoir-faire constitue une réelle plus value aux activités. »

### Des séjours scolaires de qualité pour un enseignement de qualité!

Les séjours pédagogiques sont le résultat d'un partenariat entre l'éducation formelle et l'informelle qui enrichit les deux parties et qui donne des outils supplémentaires aux enfants et aux jeunes pour qu'ils comprennent et décryptent le monde et agissent en conséquence.



# Interview croisée

**Sophie Delahaie, Détachée pédagogique du CRH Domaine de Mozet**

Remarquez-vous des changements dans les activités et séjours organisés au Domaine avec les écoles depuis la mise en place du plafond en maternelle? Si oui, lesquels?

Oui, on a beaucoup moins de demandes de maternelle. Il y a aussi des demandes pour des séjours plus courts, de seulement 3 jours. Cependant, on ne s'en plaint pas trop car cela laisse plus de place pour d'autres niveaux qui sont davantage notre public cible. On a également plus de demandes d'externats ce qui ne nous arrange pas tellement car ces groupes ne prennent pas le catering. Du coup, on a diminué notre offre d'externat pour favoriser les séjours.

Pensez-vous que les plafonds fixés soient suffisants et équitables pour les familles à plus faibles opportunités?

Je trouve que non. D'abord, cela limite la durée des séjours. De plus, ce sont les familles à plus faibles opportunités qui ont le plus besoin de sortir. En mettant un plafond bas, on donne peu la possibilité de partir.

Qu'imaginez-vous pour les plafonds des niveaux primaires et secondaires? Avez-vous des attentes les concernant?

J'espère que les futurs plafonds en primaires et secondaires permettent des séjours d'une semaine. Et aussi que les plafonds ne seront pas cumulables pour garder tout le budget pour les classes de neige.

Selon vous, quelles sont les plus-values d'un séjour pédagogique pour les enfants et les jeunes?

Les séjours permettent d'approcher une matière qui est plus difficile d'aborder en classe. L'exemple le plus parlant c'est la na-



ture mais on réalise également des séjours historiques. L'objectif étant d'aborder ces sujets de manière plus concrète et plus accessible pour les enfants. C'est également une grosse plus-value pour les enfants qui ne tiennent pas assis sur leur chaise parce que c'est une pédagogie active. Cela permet donc à des enfants stigmatisés comme hyperactifs ou ingérables en classe, d'apprendre autrement et de les valoriser autrement auprès de leurs camarades. Sur le plan pédagogique, les élèves apprennent le vivre-ensemble et ses règles. Les élèves durant ces séjours développent donc une grande autonomie. Les séjours servent également à découvrir un nouvel environnement. Enfin, pour les enseignants, cela permet de voir et découvrir les enfants différemment. Cela amène parfois l'enseignant à se repositionner face à un enfant qu'il avait considéré d'une certaine manière et qu'il découvre autrement durant le séjour.

Selon vous, est-ce qu'une évaluation de la gratuité scolaire est nécessaire? Si oui, selon quels critères?

Oui, une évaluation est nécessaire. Il faudra se demander si cette réforme a vraiment ouvert des opportunités. Selon moi, elle n'en a pas ouvert, la réforme a juste limité les séjours.

**Laurence Mercier, Directrice de l'école Saint-Laurent à Sombrefe**

Pensez-vous que les plafonds fixés soient suffisants et équitables pour les familles à plus faibles opportunités? Préserve-t-on réellement le principe d'équité pour un enseignement d'excellence qui soit accessible et de qualité pour tous?

Pour les familles précarisées, en effet, le montant ne sera jamais suffisant. J'ai ici une famille qui ne sait pas payer les 10€ demandés (sur les 25€ nécessaires pour la sortie), un montant réduit grâce au budget gratuité et l'intervention de l'AP. Mais je ne vois pas comment je pourrais réduire davantage cette facture avec le budget dont je dispose. De plus, je me vois mal demander un prix plus élevé pour une partie de mes élèves et pas pour l'autre...

Pour les niveaux primaires et secondaires, pensez-vous que les prochains plafonds seront fixés de façon juste et équitable pour tous?

Au niveau des séjours pédagogiques, les plafonds nous inquiètent. Nous partons une fois tous les deux ans. Mais des séjours à la mer par exemple atteignent presque le plafond pour 3 jours. Donc, là, nous commençons à réfléchir à ce que nous allons faire. Nous partons également en classes de neige. Qu'en sera-t-il à l'avenir car là, le plafond est nettement dépassé... Y aura-t-il une exception pour ce cas-là? On ne le sait pas car il n'y a encore rien d'officiel.

Selon vous, quelles sont les plus-values d'un séjour pédagogique pour les enfants et les jeunes?

Primo, pour certains enfants, c'est la seule occasion de partir, d'avoir accès à la culture au travers de visites pédagogiques, de découvrir d'autres milieux de vie que le leur. Ce



serait regrettable de les priver de ce droit. De plus, cela contribue à développer : leur autonomie, leur sens des responsabilités, leur socialisation, leur respect de l'autre et de son travail. Mais également leur respect des règles collectives, de l'environnement et du patrimoine et de développer leur méthode de travail (observation, description, analyse et synthèse, prise de notes, représentations graphiques,...).

Pensez-vous qu'une évaluation de la gratuité sur le court, moyen et/ou long terme sera nécessaire?

Je pense sincèrement que oui afin de ne pas non plus tomber dans l'excès avec le « tout gratuit ». Je pense qu'avoir des enfants entraîne des frais et qu'il incombe aux parents de les assumer au maximum. La gratuité n'est jamais qu'un leurre... Il faut quand même bien que les fournisseurs soient payés. Où ira-t-on chercher les budgets nécessaires à part dans la poche du contribuable? Et donc, au final, dans la poche des parents en difficultés?

# Focus sur le point de vue des familles

Sur le sujet de la fixation des plafonds pour l'organisation de séjours scolaires, les autres interlocuteurs sont les parents des élèves concernés par l'augmentation du coût de la vie. En effet, de plus en plus de familles n'arrivent plus à assumer les coûts des voyages scolaires laissant des milliers d'élèves sans opportunité de partir.

Depuis quelques mois, des témoignages de familles se multiplient dans les médias concernant le coût des voyages scolaires. La plupart de ces situations se réfèrent à des voyages réalisés à l'étranger et sont marginaux par rapport au prix demandés par les établissements scolaires (à peine 1% des voyages organisés par les écoles coûteraient plus de 100 euros). Cela n'empêche que les familles, surtout celles de niveau socio-économique plus faibles ne peuvent plus faire face à ces dépenses.

Pour rappel, la Ligue des Familles relève un nombre de 56 000 enfants ne participant pas aux excursions scolaires pour cause des

prix. En primaire, cela représente un élève sur vingt qui ne peut pas participer, en secondaire, c'est un sur dix.

## Prix réel d'un voyage scolaire

Mais combien coûte réellement un voyage scolaire aux parents ? Selon une enquête réalisée par la Ligue des familles en août 2022, en moyenne, les parents d'élèves de primaire paient 311 euros pour un voyage scolaire de 3 jours et plus et 514 euros en secondaire.

Cette moyenne cache des disparités très importantes entre écoles, puisque 25% des



familles paient plus de 500 euros pour un seul voyage en primaire et plus de 700 euros pour un seul voyage en secondaire.

Face à ces constats, en 2022, des associations de parents, des syndicats d'enseignants, des acteurs de la lutte contre la pauvreté, etc. réclamaient l'implémentation d'un plafond à 350 euros pour toutes les années de primaires et un plafond à 550 euros pour celles de secondaires.

En comparaison, en Flandre, où la mesure des plafonds est déjà en place, le plafond s'élève à 520 euros pour les années de primaires.

Les signataires insistent sur l'aspect formatif des voyages et l'importance de garantir les mêmes opportunités à toute la jeunesse notamment en prévoyant une aide financière pour les familles de milieux populaires. Ils demandent aussi d'éviter le report des plafonds en fin de cycle.

## L'aspect environnemental, une variable qui préoccupe

Beaucoup de parents se questionnent également sur le besoin d'organiser des voyages scolaires loin, hors de nos frontières tenant compte de leur empreinte environnementale et de l'augmentation automatique des coûts de transport.





## Coordination de Centres de Rencontres et d'Hébergement ASBL

-  [coordination@coordination-crh.be](mailto:coordination@coordination-crh.be)
-  [www.coordination-crh.be](http://www.coordination-crh.be)
-  [coordination-crh.be](http://www.coordination-crh.be)
-  Avenue de Ripont
-  Rixensart
-  02 354 26 24



Merci à nos partenaires

